

PST 2020-2024 : précisions utiles

Le programme stratégique transversal a été écrit à plusieurs mains ; une vingtaine de collaborateurs ont en effet participé à son élaboration. Ceci explique que les contributions peuvent parfois paraître inégales en termes de syntaxe et vocabulaire. Il en est de même au niveau de la précision, dans la mesure où certains projets sont déjà en cours alors que d'autres demeurent encore à l'état de réflexion.

A noter que la Ville a décidé de recourir à l'usage du logiciel « *ia.PST* », proposé par l'intercommunale IMIO, qui est un programme de gestion du PST très complet mais disposant d'une nomenclature spécifique qui structure la forme et la présentation du PST communal qui vous est présenté.

En vue d'en faciliter la lecture, voici quelques explications sur la présentation du document :

Code couleurs des titres

Vert : objectifs stratégiques (OS)

Orange : objectifs opérationnels (OO)

Bleu : actions (A)

Légende des fiches actions

La **catégorie** mentionne le « volet » du PST : soit externe (développement des politiques de la Ville), soit interne (organisation et fonctionnement de l'Administration).

Le volet interne se retrouve principalement dans l'objectif stratégique « *Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.8)* » mais certaines actions dépendant d'autres objectifs opérationnels ou stratégiques relèvent également du volet interne.

L'**indice santé** indique au travers d'un code couleurs l'état du projet :

- si l'action se porte bien (pas d'obstacle en vue) => **feu vert** ;
- si elle comporte un risque => **feu orange** ;
- si elle fait face à un blocage => **feu rouge**.

Un commentaire est ajouté lorsque l'indice est orange ou rouge pour en expliquer la raison.

La **progression** de l'action exprime en pourcents l'avancement estimé du projet.

La **programmation** renvoie au planning de l'action ; elle précise la situation de départ, le rétroplanning du projet, le plan de travail à mettre en œuvre, étape par étape, ... Pour certaines actions, la réflexion n'est pas encore suffisamment aboutie pour permettre d'établir ce planning. Pour d'autres, le projet – déjà bien avancé – se poursuit simplement. C'est dans cette rubrique que sont précisées les actions réalisées en 2020 et en 2021 (en gras dans le texte).

La rubrique « **commentaires** » est facultative ; elle indique au besoin l'état des lieux de départ, ce qui justifie le projet, met en avant son intérêt, ...

Budget

Chaque fois que cela s'avère possible, une estimation financière (**budget propre**) du développement de l'action durant la mandature communale est mentionnée. Toute précision à ce sujet est formulée dans la case « **commentaires sur budget** ». Les frais récurrents liés au fonctionnement ont été indexés annuellement à hauteur de 2%/an (montants arrondis).

Le total de toutes les actions relevant d'un même objectif opérationnel est repris dans le tableau « **budget des actions** » de cet objectif. Il en va de même pour le total des objectifs opérationnels qui est calculé dans le tableau « **budget des sous-éléments** » des objectifs stratégiques où ils sont inscrits.

Vu pour rester annexé à la délibération
n° 1 du 1^{er} juillet 2024
du Conseil communal de la Ville d'ANDENNE

Par le Conseil,

Le Directeur général, *ody* Le Bourgmestre,

~~Ronald GOSSIAUX~~

Pascal TERWAGNE

Claude EERDEKENS

